



09.03.2023 – 09:00 Uhr

## Communiqué de presse: Tournois équestres - des améliorations, mais toujours des lacunes du point de vue de la protection des animaux



**La Protection Suisse des Animaux PSA a visité neuf manifestations équestres en 2022. Elle a évalué si les manifestations étaient organisées dans le respect des chevaux. Il est réjouissant de constater que la situation s'est améliorée dans le dressage, le saut et l'attelage. En ce qui concerne le polo, la PSA demande une révision rapide du règlement relatif à l'équipement.**

Le traitement des chevaux avec soin et l'intervention en cas d'infraction sont la condition préalable incontournable dans le sport de compétition pour qu'un événement puisse être qualifié de respectueux des chevaux. Ce point de vue s'applique à toutes les disciplines, qu'elles soient soumises aux règlements de la Fédération Suisse des Sports Équestres (FSSE), de la Fédération suisse de courses de chevaux (FSC), de la FEI (Fédération équestre internationale) ou d'une autre fédération. En 2022, les tournois équestres suivants ont été visités: un concours de dressage à Bremgarten AG, le championnat suisse d'attelage à Berne (tous deux sous la responsabilité de la FSSE), le concours de saut d'obstacles de la relève «Zürich Youth Masters» à Dielsdorf ZH (sous la responsabilité de la FEI), le championnat suisse de pentathlon à Berne (sous la responsabilité de Pentathlon Suisse), un tournoi de

polo à Wichtrach BE (sous la responsabilité de la Swiss Polo Association), deux tournois de loisir sous la responsabilité de l'Association Suisse d'Équitation de Loisir («Journée du cheval» à Planfayon ZH et «concours de débardage» à Oberstammheim ZH) ainsi que deux journées de course à Aarau et Frauenfeld (sous la responsabilité de la FSC).

## **FSSE**

Dans le rapport «Tournois équestres 2022», la Protection Suisse des Animaux PSA constate diverses améliorations dans les disciplines de la FSSE. Ainsi, des mesures en faveur du bien-être animal ont été introduites pour l'attelage: le règlement relatif à l'équipement a été optimisé de façon substantielle du point de vue de la protection des animaux et, sur le terrain de compétition, les portails dans les obstacles ont été considérablement élargis. Cela garantit des passages plus faciles et plus doux pour les chevaux. En outre, des ballons tombants ont été placés afin que les meneuses et meneurs imprudents soient plus vigilants et ne reçoivent pas de points de pénalité, ce qui est également bénéfique pour les chevaux.

## **FEI**

Ce qui est moins réjouissant est le fait que lors de compétitions sous la responsabilité de la FEI (Fédération équestre internationale), des cavalières et des cavaliers puissent monter avec des rênes allemandes qui, si elles ne sont pas utilisées correctement, fixent la tête du cheval de manière non naturelle vers le poitrail. Les photos prises par la PSA lors du «Zürich Youth Masters» montrent que ces rênes sont utilisées de manière abusive et que la FSSE a raison de les interdire pour les compétitions organisées sous sa responsabilité. L'utilisation du rollkur, interdite en Suisse, a également été constatée à cette occasion, sans qu'aucune mesure ne soit prise à son encontre. La PSA ne comprend pas pourquoi les rênes allemandes sont acceptées en Suisse lors de manifestations internationales. La FSSE devrait s'engager auprès de la FEI pour que les règlements suisses soient appliqués dans notre pays.

## **Polo**

Le traitement des chevaux documenté par la Protection Suisse des Animaux PSA lors des tournois de polo auxquels nous avons assisté est brutal. Le règlement actuel relatif à l'équipement est inacceptable. Les enrênements spéciaux telles que les rênes allemandes et la martingale fixe sont combinées avec des mors tranchants. Ainsi, la force exercée sur la bouche du cheval, très sensible à la douleur, est extrême. La combinaison de tels équipements n'est pas autorisée dans d'autres disciplines. La PSA demande une révision immédiate du règlement relatif à l'équipement. La fédération a tout de même annoncé qu'elle envisageait des contrôles antidopage et une formation de base obligatoire cette année - ceci également en raison des critiques formulées dans le rapport des tournois équestres 2021.

## **Courses de trot**

Le bridage des trotteurs semble être toujours très problématique dans le sport hippique suisse. La PSA a observé plusieurs trotteurs qui souffraient manifestement de cet équipement. La mesure actuellement prévue dans le règlement pour l'overcheck (ligne frontale aussi longue que la ligne supérieure de l'encolure) maltraite les animaux et est maintenue bien que la fédération ait promis des améliorations il y a tout juste un an. L'overcheck et le sidecheck doivent empêcher les chevaux de partir au galop, ce qui peut vite arriver à cette allure. Le trot de course n'est pas conforme à la nature du cheval. La PSA est d'avis que les overchecks et sidechecks ainsi que les barres de tête doivent être totalement interdits, tout comme l'usage du fouet lors des courses de chevaux.

## **Plus d'informations**

<http://www.protection-animaux.com/chevaux/index.html>

## **Pour plus de précisions**

Sandra Schaefer, Zoologue diplômée

Protection Suisse des Animaux PSA

Service spécialisé Animaux de compagnie et chevaux

sandra.schaefer@protection-animaux.com

Portable 079 195 79 74

## **Communiqués de presse PSA en ligne**

[www.protection-animaux.com/media/news.html](http://www.protection-animaux.com/media/news.html)

## **Matériel visuel**

[www.flickr.com/photos/sts-psa/](http://www.flickr.com/photos/sts-psa/)

## **Protection Suisse des Animaux PSA**

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

[www.protection-animaux.com](http://www.protection-animaux.com)

[psa@protection-animaux.com](mailto:psa@protection-animaux.com)

#### Medieninhalte



PSA

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100904004> abgerufen werden.